

**DECLARATION PREALABLE AU GROUPE DE TRAVAIL  
AEROMARITIME DU 15 NOVEMBRE 2007 A NANTES.**

**Nous n'allons pas aujourd'hui refaire l'historique de la réforme Aéromaritime ,  
débutée le 1er février 2005 par l'annonce de la première cartographie.**

**Ce jour là , vous étiez selon vos dires Monsieur Le Directeur , le porte -parole ,  
désigné d'office de l'administration , preuve que déjà , à l'époque,le dialogue entre  
la Direction Générale et les agents risquait d'être difficile .**

**La suite a malheureusement confirmé nos doutes puisque , lors des différents  
groupes de travail qui se sont succédés,les informations qui nous étaient  
communiquées un jour , étaient bien souvent démenties le lendemain . Deplus  
aucun compte rendu national n'a jamais été diffusé , laissant ainsi les agents et  
leurs familles dans l'expectative et dans l'attente de réponses précises à leurs  
interrogations .**

**La communication était également très limitée entre la Direction Générale et la  
DI , laissant vos différentes questions , Monsieur le Directeur , sans réponse , et  
vous obligeant même , à suivre l'évolution de cette réforme sur les différents sites  
syndicaux .**

**SOLIDAIRES DOUANES n'avons jamais été contre une réforme de  
l'aéromaritime ni contre l'arrivée du patrouilleur .  
Nous avons par contre toujours souhaité que cela ne se fasse , ni au détriment des  
agents , ni en affaiblissant le dispositif de surveillance maritime.**

**Concernant le premier point , contrairement à ce que peuvent nous laisser  
croire vos documents de travail , les agents font une fois de plus les frais de cette  
réforme . Certains ont dû quitter leur spécialité. D'autres sous la contrainte ont  
opté pour une affectation lointaine , pas spécialement désirée , et dont les futurs  
frais engendrés ne pourront être compensés par l'obole symbolique qu'est  
l'Indemnité Exceptionnelle de Mutation .**

**Cerise sur le gâteau , l'Administration a également procédé à une mutation  
d'office , oubliant les grands discours de début de réforme où chaque cas devait  
être étudié individuellement et réglé dans le meilleur intérêt des agents .**

**Concernant la surveillance de nos côtes , la nouvelle cartographie maritime**

**DRGC Manche- Atlantique , montre déjà ses limites avant même sa naissance , puisque les malheureux événements survenus récemment à Brest entraînent du fait de l'immobilisation des moyens , une faille dans le dispositif .**

**SOLIDAIRES DOUANES a toujours dénoncé cette lacune ,nous réitérons donc nos inquiétudes et posons la question:**

**-- « Comment ,en cas d'avarie du PGC « Le Tevenec »,l'Administration des Douanes,assurera t-elle une surveillance maritime efficace dans une zone sensible comme l'est la pointe Finistère? »**

**Nos inquiétudes se portent également sur plusieurs domaines:**

**-- «Pouvez -vous nous assurer qu' à partir du 1er janvier 2008 ,chaque moyen maritime aura la possibilité de naviguer correctement ,malgré un coût de fonctionnement croissant,et que comme promis par la Direction Générale ,les unités en sureffectif ,auront une dotation en carburant adapté ? »**

**-- « Certaines unités , sont pour le moment en sous effectif,et ce malgré des postulants au dernier tableau de mutation . Est-ce une volonté de l'Administration de ne pas affecter de personnel dans ces brigades ? »**

**-- « Au vu des différents qui opposent actuellement les marins pêcheurs et notre Adminstration , quelle sera l'attitude du service des Douanes dans le domaine du contrôle des pêches ? Devra t-on continuer d' exercer des contrôles , face à une profession prête à tout pour préserver son existence ? »**

**-- « Plusieurs vedettes style pilotine , doivent sortir prochainement des chantiers de construction . Est -il prévu que certaines d'entre elles remplacent des VSR de l' Interregion? D'autre part un plan de renouvellement du reste de la flotte est -il envisagé , ou l'administration laissera t-elle s'éteindre à petit feu les unités rescapées de cette réforme ? »**

**-- « Nombreuses sont également les questions portant sur le PGC. Nous voudrions aujourd'hui faire reconnaître la spécificité et la pénibilité de la fonction de cuisinier . Nous demandons également la tenue,avant la fin de l'année , d'un groupe de travail spécifique portant uniquement sur le patrouilleur. Enfin ,nous pensons qu'il serait important que dans un an , une réunion puisse tirer le bilan de cette réforme , que nous avons à SOLIDAIRES DOUANES , toujours qualifiée d'inadaptée et de suicidaire pour l' Aéromaritime . »**